

QUELS CRITÈRES

- Être réalisé sur le périmètre éligible
- Ne pas cumuler les fonds européens
- Avoir plusieurs devis pour chaque dépense
- Bénéficier d'une aide publique nationale (Commune, Communauté de communes, Département, Région, État ... liste non exhaustive)
- Communiquer sur l'aide apportée par l'Europe à chaque étape du projet

La demande d'aide LEADER doit être déposée avant de signer les devis ou bon de commande.

UNE IDÉE ? UNE QUESTION ?

Un seul contact !

Elodie MERTZ

Animatrice LEADER

Tél. : 03 89 83 71 90

Mail : e.mertz@rhin-vignoble-grandballon.fr

Nous écrire :

Pays Rhin-Vignoble-Grand Ballon

Mme la Présidente du Groupe d'Action Locale

170, rue de la République

68500 GUEBWILLER

Plus d'infos :

www.rhin-vignoble-grandballon.fr

LEADER

2016-2020

LA TRANSITION
ÉCONOMIQUE
DU RHIN
AU GRAND-BALLON
commerces et services
agriculture
tourisme

LE CIRCUIT COURT DES FONDS EUROPÉENS
POUR COFINANCER VOS PROJETS !



LEADER :

Liaison Entre Actions de Développement de l'Économie Rurale.

C'est un programme européen appliqué à l'échelle du Pays Rhin-Vignoble-Grand Ballon. Il permet de subventionner des projets contribuant à la Transition Économique du Rhin au Grand Ballon et au développement des espaces ruraux européens.

POUR QUI ?

Petits ou grands projets qui irriguent le territoire portés par des structures privées (associations, artisans, commerçants, agriculteurs, hébergeurs...) ou par des structures publiques.

QUELS FINANCEMENTS ?

Une enveloppe d'un peu plus d'un million d'euros de Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural (FEADER) a été attribuée pour cofinancer les projets innovants du territoire.

L'aide européenne peut aller de 1 000 € à 150 000 € selon les projets !

Services et commerces de proximité

Par exemple :

- Campagne de communication pour un nouveau commerce
- Aménagement d'un pôle multi-service rural
- Camionnette pour un commerce ambulante
- Bornes de recharge pour véhicules électriques

Projets touristiques

Par exemple :

- Sentiers touristiques et panneaux pédagogiques
- Formation des prestataires touristiques
- Nouveaux hébergements et nouvelles activités de loisirs
- Installation d'aire de pique-nique sur une piste cyclable

Projets agricoles

Par exemple :

- Équipements pour les productions locales (maraîchage, agriculture bio)
- Formation des agriculteurs aux filières soja et chanvre
- Création d'un site internet pour la vente de produits locaux et impression de brochures
- Achat de distributeurs automatiques d'œufs
(Listes non exhaustives)

Toute initiative relevant des commerces et services de proximité, du tourisme ou de l'agriculture sera étudiée. N'hésitez pas à contacter l'animatrice.

